

SOS Loire vivante est toujours sur le terrain du dialogue

Chadron. Dimanche se concluait le 25^e anniversaire de l'association SOS Loire vivante sur le site de Serre-La-Fare.

« **C**e qui a été essentiel a rappelé, Jean-François Arnould, ex-présidents de SOS Loire vivante, c'est que la lutte contre l'implantation du barrage de Serre-de-La-Fare s'est déroulée dans une recherche de dialogue et par le biais d'actions pacifiques ».

Un échange avec les opposants à la réserve naturelle

Comme en écho de cette affirmation, ce 25^e anniversaire de l'association a été l'occasion de réunir à la même table SOS Loire vivante et les opposants au projet de réserve naturelle initié par l'Etablissement public Loire (EPL) et porté par l'ONG. Roberto Epple accompagné de ses militants, d'un élu de Chadron et de Michel Rivet, président des propriétaires forestiers, a pu apporter des explications sur la réserve naturelle, qui de toute évidence ne semblait pas avoir été comprise par les conducteurs d'enduro et de quad, ni par l'association Non à la réserve. On a ainsi appris que le propos de la réserve n'était pas d'instituer une réglementation à la place de celles déjà existante sur les cinq communes concernées. Mais bien de trouver une réglementation commune à tous les proprié-

taires qui rejoignent cette réserve. Au cours de l'échange, il s'est avéré que l'enjeu commun était la préservation des chemins. C'est-à-dire trouver un juste équilibre entre l'abandon et la trop grande fréquentation. SOS Loire vivante a précisé que la jouissance de la Haute vallée de la Loire par tous ne pouvait pas se faire sans règles acceptées par tous. De par cette discussion mais aussi au travers des différentes actions menées, il apparaît que l'ONG veut faire la démonstration qu'il est possible de vivre autrement, tout en respectant l'aspect sauvage de l'environnement. Une des victoires majeures de cet état d'esprit



■ « Dans la continuité de la préservation des rivières sauvages, nous rachèterons les microcentrales », a annoncé le président de l'ONG lors de la célébration des 25 ans. Photo Michel Taffin



■ « SOS Loire vivante, veut une réserve naturelle acceptée majoritairement dans la vallée », a précisé dimanche Roberto Epple lors d'une table ronde réunissant toutes les parties. Photo Michel Taffin

ayant été l'arrêt total du plan de construction de barrage, et plus récemment, l'arrêt de l'expansion du port autonome de l'estuaire de Saint-Nazaire. ■



Photo Michel Taffin

Le Big jump, à la même heure, dans toute l'Europe

Au même moment qu'à travers l'Europe, le Big jump 2014 s'est déroulé à Serre-de-La-Fare. Un saut collectif dans les eaux de la Loire pour affirmer la volonté de garder, et protéger les rivières sauvages du continent occidental.

L'eau autour de 12 °C n'a pas découragé. Certains ont même plongé, encouragés par d'autres, tels les porteurs de drapeaux, et les joueuses d'accordéon.